

Les écoles d'ostéopathie (NON MÉDICALES) épinglées pour leur manque de sérieux

En pleine période de recrutement de futurs bacheliers pour la rentrée 2017, l'enquête que publie le Syndicat français des ostéopathes risque de jeter un froid.

D'après cette enquête publiée le 3 février, le syndicat a relevé que ces écoles ne sont que 9 à avoir mis sur leur site internet leurs enquêtes d'insertion. «Sur les 31 établissements agréés, 26 sont, du fait de leur ancienneté, en mesure de publier une enquête d'insertion. Seuls 9 d'entre-eux se sont affranchis de cette obligation»... Et parmi elles, certaines enquêtes sont vraiment limites ... Les écoles qui manquent de professionnalisme et de rigueur sont encore trop nombreuses. Certaines ne sont que de petites officines qui bricolent de la formation» ajoute Philippe Sterlingot...

«... Un jeune mal formé sans expérience clinique et qui aura payé 50.000 euros pour un diplôme sans valeur ? Je trouve cela insupportable ».

«Certaines parmi elles ne se sont pas vues délivrer l'agrément par le ministère des Affaires sociales, de la santé et des droits des femmes, et ont porté l'affaire devant le Conseil d'État et ont pu récupérer un agrément provisoire. La décision du Conseil d'État n'a pas tenu compte du non-respect de certaines exigences du dossier d'un établissement».

Aujourd'hui la densité d'ostéopathes par habitant en France est déjà la plus élevée au monde avec un ostéopathe pour 2500 habitants.